

Le prince charmant

Autor(en): **J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 41

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, chan-
gements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de
1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre),
à tout abonné nouveau pour l'année
1906.

Le prince Charmant.

La guerre aux « chauffeurs » n'est point en-
core terminée. Elle durera tant qu'il y aura
des écervelés, qui passeront comme la foudre
à travers villes et villages, aveuglant, écla-
boussant, écrasant tout sur leur chemin.

Mais ils disparaîtront, ces chauffeurs-là, et
plus tôt qu'on ne le pense : les folies ne durent
pas. Il ne restera que les chauffeurs raisonnables,
qui s'efforcent de concilier les justes droits
du piéton et le principal privilège de l'automobile,
qui est d'aller vite.

Il est un avantage de l'automobilisme, avan-
tage précieux, auquel on ne songe pas assez
et dont jouissent essentiellement ceux qui pro-
testent — qui protestent pour la seule raison,
souvent, qu'ils n'ont pas eu encore occasion
de monter en teuf-teuf. — L'automobilisme re-
donne la vie à toutes ces localités secondaires,
que la construction des chemins de fer avait
peu à peu plongées dans un sommeil léthar-
gique.

Les pittoresques auberges, animées par l'ar-
rivée et le départ des diligences, les joyeux re-
lais, les plantureux festins, que n'interrom-
pait pas, au coup du milieu, le sifflet strident
et importun de la locomotive, tout cela n'était
plus que souvenir. Et tout cela va renaître.

Le chemin de fer a un horaire inflexible. Ni
les attrait du pays, ni les jolis minois des jeun-
es filles rangées au bord de la voie — comme
jadis, au bord de la route, à l'arrivée de la dili-
gence — ni la bonne face souriante de l'auber-
giste, réclame vivante de l'hospitalité de la
maison et des attrait de sa table, ne peuvent
tenter l'express. Il file, file et disparaît, insen-
sible à toutes les invites.

L'automobiliste, lui, aussi lancé soit-il, s'ar-
rête où il veut, quand il veut et le temps qu'il
veut. Il n'a pas d'horaire qui le talonne. Quand
le pays lui plaît, il modère son allure et con-
temple. Lorsqu'on aura supprimé la pous-
sière des routes — l'on y arrivera — et rem-
placé le moteur à benzine par un système
inodore ; lorsque, sur des routes plus larges,
on aura réservé la part du piéton et que les
automobilistes des deux sexes ne seront plus
obligés de se vêtir comme des scaphandriers,
les récriminations cesseront ; on bénira cette
invention qui aura ressuscité — avec un peu
moins de poésie, peut-être — tout un passé
qu'on croyait à jamais perdu.

On avait des écuries et de l'avoine, pour les
chevaux et les mules ; on aura des garages et

des accumulateurs de réchange, pour les auto-
mobiles et les motocycles.

La Belle au bois dormant se réveille ; le
prince Charmant est arrivé. J.

Qui est-ce ?

Le temps de pluie dont tout le monde se
plaignait, ces dernières semaines, a provoqué
un joli mot d'enfant. Il nous est rapporté par
un pasteur de nos amis.

Le nez collé au carreau de la fenêtre, le petit
François regardait la pluie, qui tombait drue,
et, dans son imagination naïve, le ciel lui pa-
rut semblable à un de ces appareils perfection-
nés que l'on trouve aujourd'hui, quelque part,
dans tous les appartements. Tout à coup il se
retourne vers son père :

— Dis, papa, pour la pluie, qui est-ce qui
tire la ficelle ?

Le tabellion David Meylan.

M. Alfred Millioud a déniché dans les Ar-
chives notariales, en tête d'un registre de mi-
nutes, les inscriptions ci-après, qu'il a bien
voulu copier à l'intention des lecteurs du *Con-
teur vaudois*. On y verra que maître David
Meylan, notaire de LL. EE., au bailliage de Ro-
mainmôtier, avait une très haute idée de sa
charge ou, comme il dit, de « l'art notarial »,
mais qu'en revanche l'art poétique n'était pas
précisément son fort, comme le montre ses
vers, qui n'ont du sonnet que le nom.

SONNET SUR L'ART NOTTARIAL

Que si tu as de cet art l'affection
Prend garde aussi que tu aye le don
De bien comprendre et mettre par écrit
Ce que fera devant toy le public
Il est bien vray que jamais ta boutique
N'est bien garnie si tu n'as la pratique.

*Mon commencement et ma fin soit au nom de
Dieu qui a fait les cieux et la terre amen.*

Le trente unième jour du mois de May de
l'année mille six cens quatre vingts et un, Je
soussigné David Meylan du Chenit en la Vallée
du Lac de Joux par la providence de Dieu et par
le bon vouloir de Leurs Excellences nos Sou-
verains Seigneurs et Supérieurs de la Ville et
Canton de Berne ait esté receu, au nombre de
Leurs Notaires Jurés au Balliage de Romain-
mostier, Et c'est pour recevoir, dresser, stipu-
ler et expedier toutes sortes de contracts, Ac-
tes et Instruments licites et non frauduleux
conformément aux lois et ordonnances de
Leurs dites Excellences, Et a forme du Serment
accoutumé sur ce presté dans la Chancellerie
a Berne, comme en font foy les lettres que j'en
ait de Leurs Excellences ; Ensuite de quoy je
me suis proposé (moyennant la grace et benedi-
ction de Dieu que j'implore sur tous mes la-
beurs) d'inscrire avec fidélité et diligence dans
le present livre les actes et contracts perpetuels
que je recevray pour servir de memoire à la
postérité, Lesquels je prétend approuver par
mon paragraphe et par ma signature sur la
fin de chaque instrument comme sensuit.

MEYLAN.

Un parape en coup de foudre zigzague autour
de la signature du bon tabellion.

La grande coupe.

Armand a une chevelure abondante et re-
belle, qui fait son désespoir, tous les matins,
et celui de sa mère, toute la journée.

Il va, l'autre jour, chez le coiffeur, pour se
faire couper les cheveux. Dans le fauteuil voi-
sin, un client, au crâne reluisant.

— Quelle coupe désire monsieur ? demande
le garçon au jeune homme.

— Comme monsieur, répond Armand, en
désignant son voisin.

Congratulations.

Deux amis, dans la rue.

— A propos, Hector, tu sais que M. R... se
marie ?

— Vraiment ! Et avec qui ?

— Mlle M...

— Le pauvre homme !

Un point d'histoire.

Nous avons publié récemment le récit que
fait Mary-Lafon de sa leçon inaugurale, en
1847, à l'Académie de Lausanne. On se sou-
vient qu'il dépeint sous des traits peu aimables
le recteur Dufournet et le représente comme
un tartufe n'ayant pas l'air de mépriser le gou-
vernement qui le paie, mais qui excite bel et
bien les étudiants à le conspuer de toute ma-
nière.

Le croquis était amusant, mais il avait le dé-
faut d'être inexact. Nous avons eu la bonne
fortune de rencontrer un des auditeurs de la
première leçon de Mary-Lafon et qui en a
gardé un souvenir très net. Il était indigné du
rôle méprisable que le professeur de littéra-
ture française fait jouer au recteur. Le théolo-
gien Dufournet, nous dit-il, était si peu l'ad-
versaire du Conseil d'Etat de 1845, que celui-ci
le maintint intégralement dans sa charge. C'é-
tait un homme à l'abord un peu froid, mais
d'un cœur excellent et de beaucoup d'esprit et
qui soutenait celui-là même qui le faisait pas-
ser pour un traître. Quant à Mary-Lafon, il n'a
guère laissé de traces à l'Académie. Soixante
jours à peine après son installation dans la
chaire de littérature, la révolution de février
éclatait, et, le lendemain, prenait le coche pour
Paris, sans avoir informé personne de son dé-
part. On ne le revit plus sur les bords du Lé-
man, mais on sut bientôt qu'il était un des
agents secrets du gouvernement de Louis-
Philippe et que les républicains saisirent aux
Tuileries tous ses papiers, parmi lesquels il
s'en trouvait de fort compromettants pour lui.

Au temps des vendanges ensoleillées.

Chanson.

L'aurore annonce un jour serein
Vite à l'ouvrage !

Et reprenons courage ;

Fillette, flûte et tambourin,

Mettez les vendangeurs en train ;

Du vin qu'a fait tourner l'orage

Un vin nouveau bientôt consolera,

Amis, chez nous la gaité renaitra } bis.

Ah ! ah ! la gaité renaitra.